



Mandat de vente

Par Scorpion 58

Bonjours je désir résilier le mandat de vente avec exclusivité pour une autre agence faut il juste une signature ou celle de tout les heritier cordialement

Par AGeorges

Bonsoir Scorpion,

Vous êtes donc en indivision successorale.

Si tous les héritiers ont signé le mandat de vente, vous ne pouvez pas le résilier tout seul. Il vous faut un mandat des autres héritiers pour agir en leur nom.

Si vous avez signé ce mandat seul, vous êtes le seul engagé et vous pouvez le résilier selon les clauses du mandat.